

FRAIS DE FORMATION ENSEIGNEMENT A DISTANCE**Faculté de Droit et de Science Politique**

Validé en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 avril 2014

Soumis à approbation du Conseil d'Administration du 29 avril 2014

Les montants ci-après sont exprimés en euros.

	Formation Initiale	Formation Continue
Tarifs annuels (Ta)	Ta: 1.500 Ta (boursiers) : 750	3.100
Tarifs semestriels (Ts)	Ts: 750 Ts (boursiers): 375	1.550

Une exonération partielle des frais de formation peut être accordée sur la base de critères sociaux. Il est nécessaire de se rapprocher de la scolarité.

Tarifs valables à compter de l'année universitaire 2014-2015**Formations concernées :**

Licence 2

Licence 3

Master 1 Droit public

Master 1 Droit des Affaires